

## STATION DE MIJANÈS-DONEZAN (Ariège)

### IL FAUT ARRÊTER LE MASSACRE Rassemblement le 30 juin

Au-dessus de la sympathique station de ski de Mijanès s'étend la vallée de la Maure, magnifique écrin de verdure venant se nicher sous le pic du Tarbésou (2300 m), celui-ci surplombant le col de Pailhères (2000 m), rendu célèbre par les successifs passages du Tour de France, qui l'a classé « hors-catégorie ».

En 1998, le SIVOM (ancienne Communauté de Communes) du Donezan, le plus petit canton de France avec ses 350 habitants à l'année, avait projeté de relier sa petite station de ski de Mijanès à celle d'Ascou, située sur l'autre versant du col. Les associations de défense de l'environnement avaient convaincu par leur pugnacité le préfet de région de l'absurdité de ce pharaonique projet, et il avait été rejeté.

Presque 10 ans après, l'actuelle communauté de communes et le nouveau conseiller général du canton, M. Francis Magdalou, osent ressortir un projet similaire : une extension de la station par un télésiège supplémentaire dans la même vallée, parvenant sous le Tarbésou.

Sous la trompeuse apparence d'un simple « aménagement », les nouveaux bétonneurs de la montagne non seulement seraient autorisés à défigurer irrémédiablement la vallée, mais de plus auraient dans quelques années voire l'an prochain la possibilité d'envisager la dernière étape de leur désir secret : la liaison avec le versant d'Ascou, et la création d'un domaine, dont je n'ose imaginer les retombées, ma pauvre dame.



En attendant, le projet actuel a été entériné par le préfet de région, haut fonctionnaire sur les facultés duquel nous nous permettons d'émettre quelques doutes, au vu de l'ampleur des dégâts que prévoit le projet d'UTN (Unité Touristique Nouvelle) : terrassements gigantesques, talus de 8 à 10 mètres de hauteur, bétonnages, enrochements, et autres défigurations inacceptables à l'aide de bulldozers, béton, ferraille, etc.

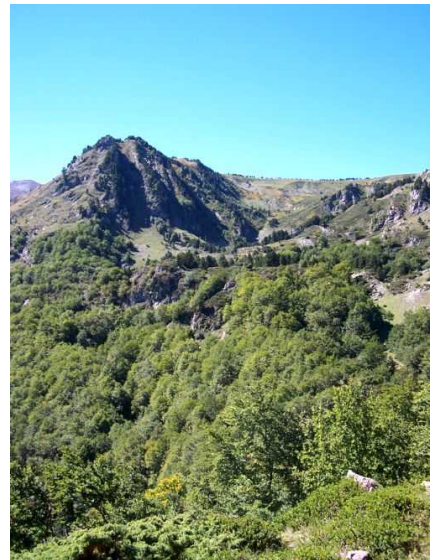
Là où le ridicule le dispute à l'absurdité, c'est qu'il y a dix ans, le problème du réchauffement climatique n'avait pas revêtu l'acuité qu'on lui connaît aujourd'hui, et à juste titre. Mais aujourd'hui ! Faut-il rappeler le documentaire « Une vérité qui dérange » d'Al Gore, ou les rapports du GIEC qui sont sans appel sur les évolutions climatologiques des années à venir ?

Que doit-on croire ? Que des habitants du Donezan, blottis dans leur « Nature » qu'ils vantent tant, sont insensibles aux incantations de leurs compatriotes, ou qu'ils ne les entendent pas, ou qu'ils ne veulent-ils pas les entendre ?

Il est de notre devoir de les interpellier sur le drame qui est en train de se jouer à leur porte.

Depuis plus de 20 ans, les stations de moyenne et basse altitude sont mises en garde sur les difficultés qui les attendent du point de vue de l'enneigement. Il faut accepter les réalités du climat, et reconnaître que les investissements lourds (ici 2,2 millions d'euros) sont une aberration pour les contribuables qui vont longtemps régler la dette (emprunt d'un million d'euros sur 20 ans), et pour la montagne que l'on va une fois de plus sacrifier, sa dette à elle n'étant certainement pas remboursable.

Ne serait-il pas plus raisonnable de réfléchir à des investissements dans des activités et/ou des structures sportives et de loisirs capables de fonctionner sans attendre les chutes de neige ? Capables également de fonctionner toute l'année ? Surtout à ce prix-là ! Pourquoi un tel entêtement ?



Rappelons que la station de Mijanès n'a ouvert que 2 semaines l'hiver dernier, et que le département et l'Etat vont combler les déficits de toutes les stations de ski. Cela ne suffit-il pas à cesser de croire que l'avenir à nos portes sera meilleur que celui de nos voisins ? En d'autres termes : l'esprit des élus du Donezan est-il condamné à un horizon qui, étrangement, ressemblerait au bout de leur nez ?

Non, nous ne pouvons le croire, et nous demandons au département de l'Ariège de ne pas s'engager dans cette voie, en refusant de financer ce funeste projet qui n'a à vrai dire aucun argument valable pour sa défense.

Économiquement, l'augmentation de la clientèle prévue pour permettre le remboursement de la dette est une gageure. Prévoir 50% de son augmentation, lorsque l'on sait qu'à égale distance (et même moins) les skieurs de Toulouse ou Carcassonne ont à leur disposition des domaines skiables autrement aménagés tels qu'Ax-Bonascres, Les Angles, ou Font-Romeu, relève de la supercherie.

Ecologiquement, malgré une directive européenne, le grand tétras est pratiquement condamné à disparaître de la région, et sont également concernés le desman, espèce endémique, l'ours, le lagopède. Mais la flore n'est pas en reste : les tourbières visées par les travaux abritent la droséra et une bonne dizaine d'espèces qui passeraient à la trappe des pertes et profits de la civilisation en marche. Rappelons ce que remarquait la DIREN<sup>1</sup> en 1998 : « le simple constat de la destruction de ces milieux (ZNIEFF type 1)<sup>2</sup> est inacceptable.

Nous appelons la population locale à résister, à ne pas laisser les engins pénétrer dans la vallée de la Maure, à manifester son opposition

pacifiquement, à l'aide des moyens dont il dispose, pour que le bon sens l'emporte, pour que les plaquettes publicitaires qui vantent le ski « nature » ne deviennent pas des publicités mensongères, pour que la station de Mijanès garde sa vocation de petite station familiale, principalement à destination d'une clientèle locale et régionale.

Nous appelons toutes les bonnes volontés à s'exprimer sur ce sujet en s'adressant aux élus locaux, au président du conseil général de l'Ariège, aux administrations concernées (ONF, DIREN).

Nous pensons que plutôt que d'amener des bulldozers, il vaudrait mieux mener un débat sur les besoins de la population, sur les activités et les aménagements à inventer, à imaginer, à créer, et réfléchir ainsi aux enjeux économiques de la collectivité, mais à une seule condition : garder à l'esprit que la montagne doit rester un atout pour l'homme et non une décharge où il jette les jouets dont il ne veut plus .

Dans les jours et les semaines à venir, nous allons tout faire pour arrêter cette logique destructrice. Rejoignez-nous !

D'ores et déjà, nous appelons tou(te)s les individu(e)s à venir constater de visu les conséquences de ce triste projet le

## SAMEDI 30 JUIN à 12 HEURES RENDEZ-VOUS A LA STATION DE MIJANÈS

Nous nous rendrons sur les lieux du crime, et que chacun amène, outre sa combativité, son repas.

Comité Écologique Ariégeois - Comité Somport des Hauts Plateaux  
Contact : [cshp@neuf.fr](mailto:cshp@neuf.fr) - Tél : 05 61 64 37 68 - Photos Angèle Martin

<sup>1</sup> Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Floristique, Faunistique de superficie réduite

<sup>2</sup> Direction Régionale de l'Environnement Cité Administrative Bât G Bd A Duportal  
31074 TOULOUSE CX

## CE QUI PEUT ÊTRE FAIT ENTRETEMPS

⇒ REMPLIR LES BOITES AUX LETTRES DES PERSONA NON GRATA suivantes à l'aide de protestations, propositions, informations sur les espèces menacées, sur le réchauffement climatique, sur l'utilisation des fonds publics, sur les problèmes de l'enneigement, mais aussi de pps (diaporamas et vidéos power point) pour montrer que parfois il vaut mieux rester devant un écran et rigoler avec du virtuel, plutôt qu'agir en causant d'irréremédiables dégâts:

M. Francis Magdalou - Conseiller Général - 09460 ROUZE

[mairierouze@wanadoo.fr](mailto:mairierouze@wanadoo.fr)

M. Dubuc – Maire – 09460 MIJANÈS

[mairiemijanes@wanadoo.fr](mailto:mairiemijanes@wanadoo.fr)

M. Auguste PAYCHENC – Président de la Communauté de Communes – 09460 LE PLA - [cdc@donezan.com](mailto:cdc@donezan.com) (sur ce site vous avez l'accès à la station)

Station de ski Mijanès-Donnezan – 09460 MIJANÈS - [station@donezan.com](mailto:station@donezan.com)

M. Augustin BONREPAUX – Président du Conseil Général de l'Ariège – Hôtel du Département – BP 23 – 09001 FOIX CEDEX

[mailto:bonrepaux.augustin@wanadoo.fr](mailto:mailto:bonrepaux.augustin@wanadoo.fr)

M. Le Préfet de Région – 22 bd Mar Juin 31406 TOULOUSE CEDEX 9

<http://www.haute-garonne.pref.gouv.fr/> (envoyer un courrier en passant par le lien contact du site)

Préfecture de l'Ariège – Service Cadre de vie et Environnement - Rue de la préfecture - 09000 FOIX - [prefecture.ariège@ariège.pref.gouv.fr](mailto:prefecture.ariège@ariège.pref.gouv.fr)

M. Guy FRÉBY – Directeur ONF Ariège - 9 rue du Lieutenant Paul Delpèch BP 85 - 09007 FOIX CEDEX - [guy.freby@onf.fr](mailto:guy.freby@onf.fr)

⇒ TRANSFERER NOTRE APPEL AU PEUPLE AVEC GÉNÉROSITÉ A TOUS VOS CONTACTS.

⇒ RÉPONDRE A NOTRE APPEL AU PEUPLE AVEC GÉNÉROSITÉ.

La stratégie secrète de notre plan d'action est simple : un recours a déjà été fait sur le fond, et dès que les travaux démarrent, nous portons l'affaire par un recours en référé pour que cela soit jugé le plus rapidement possible et que les travaux ne puissent pas se poursuivre (si l'on gagne). Cette procédure implique un avocat, des frais, donc des soucis matériels. Ceux d'entre vous qui le peuvent sont invités à participer à régler ces questions en envoyant du pognon à :

Comité Écologique Ariégeois

Lasqueres

09420 RIMONT

⇒ MOBILISATION GÉNALE ! Faire circuler l'information, dites à vos parents de venir, proposez une réunion de famille en plein air ce jour-là, invitez des voisins, votre toubib, plus nous serons, moins le projet aura de chances d'aboutir... et surtout, n'oubliez pas le k-way, le chapeau, et la crème solaire...

A bientôt